



Information du patient et recueil du consentement

OBJECTIFS

- Connaître la législation des droits des patients
- Déterminer le type d'information à donner ou à recueillir en lien avec le secret médical, la confidentialité
- Savoir définir le consentement du patient
- Découvrir et maîtriser la communication pour informer, obtenir le consentement libre et éclairé du patient (ou ses proches)

PROGRAMME

Les droits des patients : l'information, le consentement

Le rappel des droits généraux du patient

La notion de patient et les particularités : mineur, majeur protégé, patient psychiatrique, patient hors d'état de manifester sa volonté ou d'être informé.

La famille, les proches, la personne de confiance, la personne à prévenir.

Définir le droit à l'information

La définition d'une information claire et loyale.

Les notions de bénéfice/risque pour le patient telles que définies par la loi, la jurisprudence, les assureurs et la HAS.

Les différents professionnels en charge de l'information à délivrer.

Le formalisme qui s'attache à la délivrance de l'information.

Les limites à l'obligation d'information.

Les conséquences juridiques du non-respect de l'obligation d'informer.

Les conditions de délivrance de l'information

Destinataire de l'information

Contenu de l'information (évaluation bénéfices/risques)

Auteurs de l'information

Conditions de la délivrance de l'information : personnes présentes, lieu, documents à compléter à signer (la preuve de l'information)

Exceptions à l'obligation d'informer

La preuve de l'information

Identifier et comprendre les situations où le consentement du patient est requis

Les principes posés par les textes.

Les différentes modalités du consentement selon l'acte et la typologie du patient.

La traçabilité et le formalisme du consentement.

Le refus du patient de consentir aux soins (à ne pas confondre avec le refus de soigner)

L'inclusion des patients dans les protocoles de recherches

Les supports à préparer pour l'inclusion

Les documents à remettre

Le certificat de non-opposition d'utilisations des données patients

Les documents d'inclusion ou d'exclusion à visée de l'équipe

Les documents obligatoires à conserver

DUREE

1 jour

PUBLIC

Tout acteur en recherche clinique (ARCs, TECs, Médecins, Internes, personnel administratif, IDE...)

Pré REQUIS

Aucun

PEDAGOGIE

Apports théoriques et pratiques.
Mise en situations d'écoute, des méthodes d'investigations et méthodes de communication afin d'obtenir la participation du patient.

Analyse de la pratique professionnelle avec des cas concrets rencontrés par les participants.

EVALUATION

Auto-évaluation de positionnement par entretien ou questionnaire.

Auto-évaluation des acquis de la formation par questionnaire amenant à une réflexion sur un plan d'actions.

INTERVENANTS

Selon le thème de la formation, CQFD sélectionne un pédagogue possédant une expérience significative, une maîtrise opérationnelle et un profil particulier : sophrologue, psychologue, neuropsychologue, ergonome, ergothérapeute, senior manager, chef de cuisine, gouvernante, journaliste, animateur, ex-policier, etc...

TARIFS

Inter-entreprises à Paris, Intra-muros en France entière : Les tarifs sont disponibles en bas de la page internet du dit programme

www.cqfd-formation.fr

Vidéo de présentation

